

la Lettre

Rédaction : Sabine Bossuet - Graphisme : Lionel Grob - Comité de rédaction : Equipe d'appui

ARTENRÉEL

ACTUALITÉ COOPÉRATIVE

Artenréel, CAE à thématique artistique et culturelle trace son sillon depuis 2004 entre économie sociale et culture aux niveaux local, national et européen. Pour autant, elle choisit rapidement après sa création en 2004, une autre stratégie de développement, en optant pour des implantations hors de son périmètre d'activité avec la création de trois CAE : Coopératives en 2007 pour les services à la personne ; Antigone en 2009, coopérative multi activités et enfin en 2014, Coobâtir pour les métiers du bâtiment. Ces démarches économiques et sectorielles croisées avec l'art et la culture étant depuis le début, le leitmotiv de son développement.

En parallèle, en 2010, la Coopérative Cooproduction, permettant la mutualisation de moyens pour nos CAE, offre aussi la possibilité aux entrepreneurs salariés sortants, de monter leur propre entreprise en SCOP - en leur offrant des services administratifs, juridiques ou de gestion. C'est ainsi que notre mode de croissance, fondé sur des déploiements endogènes et des services externes est devenu un axe central de notre développement.

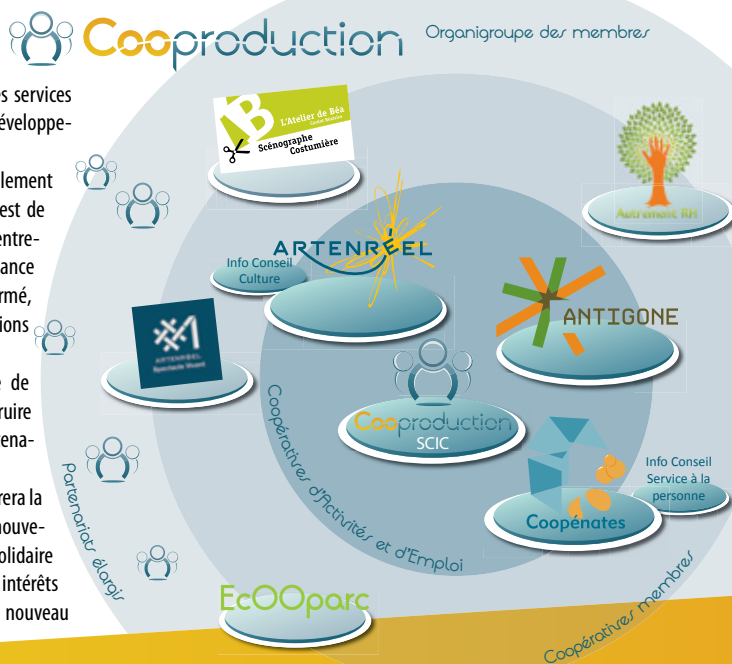
Le modèle porté par Cooproduction est naturellement au cœur de cette stratégie, et son ambition est de développer sur notre territoire un modèle d'entrepreneuriat collectif fondé sur une gouvernance coopérative. Un impératif d'autant plus affirmé, que la crise de 2008 a fait place à des mutations économiques significatives.

Toutefois, ce changement d'échelle suppose de remettre à plat notre organisation et de construire des plans d'actions futurs, élargis à nos partenaires.

Par le choix du statut SCIC, Cooproduction assurera la mise en coopération de plusieurs acteurs du mouvement coopératif et de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), créant une dynamique forte autour des intérêts communs, exigeant la mise en œuvre d'un nouveau modèle de développement territorial.

La mise en réseau et la mobilisation de compétences et de moyens au service du développement économique de plusieurs filières, a permis aussi d'imaginer deux projets de grappes d'entreprises sous les caractéristiques de Pôle Territorial de Coopération Economique (PTCE) : Le projet Ecooparc, rassemble multiples acteurs situés dans le Parc des Ballons des Vosges, intégrant les valeurs de l'ESS, et se donne pour mission de favoriser l'innovation économique et sociale tout en répondant aux besoins d'un territoire.

Le projet Co-création, se développe à Strasbourg et met en coopération les partenaires Ville, Université, Incubateurs et autres acteurs issus de l'économie créative.



DÉTOUR SUR LES DÉVELOPPEMENTS EXOGÈNES D'ARTENRÉEL DEPUIS SA CRÉATION

Enfin, à ces modes de développement, s'ajoutent les créations et partenariats stratégiques sous diverses formes : Artenréel #1, Scop de production pour le spectacle vivant, Info Conseil Culture, portail d'entrée pour les porteurs de projets culturel et artistique. Dernièrement le projet Piments, une expérimentation nationale à destination de jeunes porteurs de projets (16-30 ans) souhaitant créer leur activité dans un cadre coopératif via un compagnonnage avec des entrepreneurs salariés de même secteur d'activités.

EDITO

par **Stéphane Bossuet**

L'innovation sociale, ici illustrée par les nombreux développements d'Artenréel donne la preuve qu'il est utile parfois d'abandonner le *logiciel* qui nous fait réfléchir, uniquement par le bout de la production. Il fallait se mettre aussi à penser en terme d'usages, de demandes et de maîtrise.

Développer, c'est savoir décider donc renoncer et prendre la mesure des incertitudes. Ainsi, au lieu d'appliquer un mode d'emploi de la CAE, toujours en expérimentation, mais d'évidence vu comme un projet à haut risque - toujours plus commandé par des normes, des règles de bonnes pratiques, des comparaisons chiffrées - nous avons œuvré à la reconnaissance de nos coopératives, inscrite dans le projet de la loi cadre ESS qui a été votée le mois dernier.

Un temps de travail suffisamment long, pour aboutir, après une année de création permanente, d'échanges et de partages avec nos réseaux des CAE, des SCOP et plus largement de l'ESS.

Certes, il est plus fastidieux de discuter d'une loi que d'une norme. Car si l'approche normative est importante, nous devons également reconnaître la raison d'être de la norme, c'est-à-dire sa justification philosophique. Réciter mécaniquement les valeurs et les principes coopératifs sans en comprendre tout le contenu, les liens et la richesse philosophique, c'est faire preuve d'une forme d'ignorance que l'éducation coopérative doit transcender.

L'intérêt, pourquoi pas de revenir à Marx et Engels, car pour eux les coopératives sont une première étape vers le dépassement du système capitaliste, ayant montré que « comme le travail esclave, comme le travail serf, le travail salarié n'était qu'une forme transitoire et inférieure, destiné à disparaître devant le travail associé. »

C'est tout cela qu'il va falloir désormais démontrer !

Artenréel associe depuis sa création des artistes aux activités interdisciplinaires, les métiers représentés en son sein, sont riches et variés. À chaque numéro, nous en évoquons quelques-uns.

LES ACTIVITÉS DANS ARTENRÉEL

- **Sylvie Bertou** est CÉRAMISTE, INTERVENANTE ARTISTIQUE
- **Yann Cartaut** est GRAPHISTE
- **Laetitia Jetzer** est CRÉATRICE MURALE AVEC DES MATIÈRES NATURELLES
- **Stéphanie Robert** est RÉDACTRICE JOURNALISTE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ESS

ARTENRÉEL VUE DE L'EXTÉRIEUR

Rencontre avec **Marc Dondey**

Directeur de projet Entreprises créatives
à la direction du développement économique de la CUS,



COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS VOTRE POSTE À LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG (CUS) ?

Je suis directeur de projet Entreprises créatives à la direction du développement économique de la CUS, un des quatre secteurs clés de la stratégie de développement économique Strasbourg Eco 2020. Le point de départ de ce nouveau champ d'activité a été dès 2009 à la fois de s'intéresser au développement économique du secteur des industries culturelles et créatives et de comprendre comment elles contribuaient au développement local de l'ensemble de l'économie. Les activités concernées sont celles des arts visuels, du spectacle, des métiers d'art, du cinéma, de l'audiovisuel et des nouveaux média, du design et de l'architecture, des activités fortement insérées dans la vie économique locale puisqu'on comptabilise 3000 entreprises et 10 000 emplois. Ce chantier a été voulu par les élus de la CUS, et tout particulièrement par Catherine Trautmann, en charge du développement économique. Nous voulions travailler sur le lien qui existe entre créativité et innovation, en ouvrant cette seconde notion vers l'innovation non technologique et l'innovation sociale. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur le BETA (Bureau d'économie théorique et appliquée) de l'Université de Strasbourg

et son Ecole d'Automne en Management de la Créativité.

L'enjeu de développement économique est aussi un enjeu social et territorial. Il doit se faire dans un environnement urbain porteur, dans lequel les usagers jouent un rôle actif de prescripteurs et de contributeurs. Il faut donc à la fois identifier les lieux et les communautés actives sur le territoire, et mettre en place des dispositifs qui stimulent l'échange, le dialogue et l'innovation. Entre l'Université, le monde de la culture et le monde économique, il y a de ce point de vue une vraie richesse créative à Strasbourg, avec des projets comme Central Vapeur, Ososphère, AVLab et toutes les associations actives dans le champ culturel et social. Nous avons cherché à favoriser les échanges dans cet écosystème, avec des lieux comme La Plage Digitale ou comme le Shadok, qui ouvrira début 2015 sur la Presqu'île Malraux. L'innovation, la création de valeur économique, sociale, territoriale, c'est un mouvement et tout va ensemble. Le projet de création d'un pôle dédié à l'entrepreneuriat créatif et solidaire à la Manufacture des Tabacs à la Krutenau va dans ce sens.

un vrai enjeu, celui de la pérennisation de l'emploi des artistes de manière structurée et très originale à travers le modèle coopératif. Ce souci de l'insertion professionnelle durable des artistes est particulièrement vif à Strasbourg, d'autant plus vif que la ville accueille des établissements de formation de très haut niveau, avec la Haute école des Arts du Rhin, l'école du TNS, les écoles d'Architecture ...

COMMENT ARTENRÉEL PEUT TROUVER SA PLACE DANS LE VOLET ENTREPRISES CULTURELLES ?

Antigone et Arterréel sont de bons interlocuteurs pour les appels à projets Tango&Scan, cherchant à faire travailler ensemble un créatif et une entreprise qui n'est pas dans le secteur créatif. Mais nous voulions faire plus encore et c'est ce qui nous a amené à déposer une candidature pour l'appel à projets « Soutien à la dynamique des pôles territoriaux de coopération économique » (PTCE) à l'automne dernier. Le cahier des charges de cet appel à projets était séduisant car il posait des passerelles entre l'économie sociale et solidaire et l'économie marchande, et permettait de mettre en tension l'innovation sociale d'un côté et l'innovation technologique de l'autre avec la créativité en position de charnière. Arterréel y répondait en terme d'innovation sociale et SEMIA (incubateur d'entreprises innovantes) en terme d'innovation technologique. La finalité était très concrètement de créer des emplois. Le projet n'a pas été retenu pour l'obtention du label, mais il nous a permis de travailler ensemble et de créer une association de préfiguration ACCRO (Actions pour un développement créatif des organisations), opérateur de développement économique dont le but est d'accompagner les entreprises de tous formats et de tous secteurs d'activités en valorisant les compétences créatives du territoire.

QUAND ET COMMENT AVEZ-VOUS RENCONTRÉ ARTENRÉEL ?

J'ai fait la connaissance d'Arterréel en 2007 au moment de la candidature de Strasbourg au titre de Capitale européenne de la culture, et nous nous sommes retrouvés lors des Assises de la culture de la Ville de Strasbourg. L'action d'Arterréel répond à

QUELLES VISIONS ET ESPOIRS POUR L'AVENIR ?

La prochaine étape est de sortir de Strasbourg pour développer des projets européens et sur la scène internationale. C'est un enjeu majeur pour Strasbourg, ville de savoirs, de création et d'innovation, particulièrement au moment où elle va acquérir son nouveau statut d'Eurométropole.

« ARTENRÉEL RÉPOND À UN ENJEU, CELUI DE LA PÉRENNISATION DE L'EMPLOI DES ARTISTES (...) À TRAVERS LE MODÈLE COOPÉRATIF »

PAROLES D'ASSOCIÉS

Les objectifs poursuivis avec le réseau *Coopérer pour Entreprendre*, le réseau *Copea* et la *CG-SCOP* de faire reconnaître les coopératives d'activités et d'emploi, de sécuriser le régime légal des entrepreneurs et d'encadrer les règles d'utilisation de ce régime ont renforcé la nécessité de dispositions législatives, levant ainsi les freins au développement des CAE.

Le projet de loi ESS, adopté par le Conseil des ministres le 24 Juillet 2013 examiné au Sénat et voté à l'Assemblée Nationale le 20 Mai 2014, inscrit deux articles majeurs :

- **L'article 32** reconnaît les coopératives d'activité et d'emploi par la mise en oeuvre d'un accompagnement individualisé et des services mutualisés pour l'appui à la création et au développement d'activités économiques.
- **L'article 33** définit un régime particulier, réservé aux seuls entrepreneurs salariés associés (ou futurs associés) des CAE. Ce dernier article prévoit notamment l'assimilation complète au salariat, un contrat spécifique, une rémunération liée au chiffre d'affaires, un délai maximum de 3 ans pour accéder au sociétariat.

Deux nouveaux articles de loi majeurs pour les CAE !

PORTTRAITS D'ENTREPRENEURS

Vincent Viac *Vidéaste, entrepreneur associé*

Photo : ALV



Autodidacte, Vincent se passionne alors qu'il est adolescent pour la photo et travaille plus tard pour la photo de presse au *Républicain Lorrain*.

En cinéophile et téléphage, il s'intéresse peu à peu à la vidéo. D'abord, en enregistrant des bouts de séries télé, d'émissions, de journal TV, qu'il utilise pour reconstituer des films faits d'extraits d'images sur fond de musique électro. Avec son complice de l'époque, Anthon Carta, ils créent le cycle de Tchartkov, une commande, constituée de 170 séquences issues des plus belles scènes du cinéma d'horreur et fantastique, diffusé lors du festival Fantastic'Art. Avec l'évolution des techniques numériques, ils découvrent la possibilité de réaliser ces films en live pendant des concerts. Le VJing est une pratique qu'il met en œuvre entre 1999 et 2003. Très demandé mais peu payé, le VJing est un marché sans réelle économie, ce qui l'incite à développer, des projets d'intervention et de co-crétions audiovisuels auprès de publics variés. A cette époque, il exerce ses activités dans un cadre associatif répondant mal à ses besoins et désirs, poids administratif, problème des multi-statuts.

La rencontre avec Arterréel tombe à point nommé, lui permettant structuration et facilitation avec une réflexion autour du collectif et une volonté de construire un modèle dans une économie plus douce.

Avec Arterréel, Vincent développe son activité dans des domaines viables de la vidéo :

- L'intervention audiovisuelle auprès de publics multiples (quartier, enfants, ados, personnes âgées) en utilisant le documentaire, le court-métrage, l'incrustation.
- La formation au langage audiovisuel pour développer l'esprit critique, pour des profs ou des parents.
- Des films institutionnels dans l'économie sociale et solidaire.
- Des projets de création, dont une websérie sur les pathologies du sommeil. Un projet pour lequel Vincent se donne trois ans entre création du scénario et recherche de financements.

Et l'avenir ?

Vincent souhaite trouver un équilibre entre activités rémunératrices et recherche artistique pure mais viable, elle-même enrichie des interventions qu'il réalise avec les publics. Il affirme aimer rencontrer ses contemporains, savoir qui ils sont. Car la vidéo leur apporte beaucoup, notamment la possibilité de re-parcourir leur vie, en utilisant leur créativité, poser des petites pierres qui ouvrent de nouveaux chemins. Du côté de la coopérative, Vincent perçoit une certaine difficulté à mettre en œuvre cette utopie, pour des raisons basiques mais notables telles que trouver du temps pour se réunir, inventer, construire hors des pressions économiques. Le chantier des pôles métier reste un vrai espoir, celui de créer une plate-forme audiovisuelle sous forme de SCOP.

« POSER DES PETITES PIERRES QUI OUVRONT DE NOUVEAUX CHEMINS... »

Xavier Loebl

Graphic design, directeur de production.

Formé à l'université de Strasbourg en maîtrise d'Arts plastiques, Xavier est aussi un autodidacte de la 3D depuis 1999. Encore étudiant, il devient tuteur pour la section 3D de la faculté, puis crée un Studiographique d'illustration pour des designers, architectes et publicitaires. Plus tard, il est embauché à Paris par *Buf*, l'un des plus grand studio d'effets spéciaux pour le cinéma et la publicité en France.

Il y travaille quatre ans, sur les décors des films, Arthur et les Minimoys 2 et 3 de Luc Besson et sur l'attraction Arthur, l'aventure 4D du Futuroscope de Poitiers. Il travaille par la suite, comme freelance et intermittent dans le motion design et réalise des pubs et de l'habillage télé, des animations visuelles et graphiques pour des marques telles que Dior, Samsung ainsi que pour des chaînes TV, Canal +, M6.

UN MÉTIER À LA FRONTIÈRE ENTRE LA CRÉATION ET LA TECHNIQUE

Intel et Orange pour d'autres événements similaires ainsi qu'avec le parc d'attraction allemand Europapark pour la pub de sa nouvelle attraction Minimoys. Son métier, il le définit de manière pluridisciplinaire autour de l'audiovisuel : à la fois graphiste 3D, motion et compositing, directeur de production et directeur artistique dans l'événementiel, à la frontière entre la création et la technique.

Avec Arterréel, il rencontre des partenaires, avec lesquels collaborer le temps d'un projet, comme celui d'Europapark et c'est le cas avec Eméric Jacquot, Julien Elbiser, Eléonore Dumas ou Fanny Munsch.



Photo : Julien Elbiser (Alanautha Studio, Arterréel)

www.xvl.fr ✨

De retour à Strasbourg, il entre dans Arterréel, de manière précipitée, la rencontre avec cette dernière coïncidant avec l'acceptation d'un appel d'offre concernant l'organisation de l'événement Sony Mobil en France. Avec Karine Bey, photographe, coordinatrice événementiel, il prend la co-direction artistique de ce temps fort de la multinationale nipponne à Paris et c'est un franc succès. Depuis, il collabore avec

Et l'avenir ? De grandes attentes accompagnées de grandes interrogations, autant en lien avec les projets du pôle métier audiovisuel développé au sein d'Arterréel qu'avec les projets encore dans les tiroirs. L'avenir est pour lui ouvert à plusieurs scénarios possibles.

ARTISTES EN PROJETS COOPÉRATIFS

Les 50 ans du Hohberg



Photo : Fanny Munsch

La cité du Hohberg a été construite en 1963 à Koenigshoffen entre le quartier résidentiel et l'usine Strafor, elle comporte 39 bâtiments de type barre à plusieurs entrées et petites tours pour un total de 1047 logements ayant bénéficiés dernièrement d'une rénovation. A l'occasion de l'anniversaire de cette cité, Daniel Chinaglia, directeur du centre socio-culturel Camille Claus, fait la demande à Muriel Mathieu (coordinatrice de projets collectifs) de rassembler des artistes d'Artenréel autour d'un projet

de co-création permettant d'imaginer le quartier dans le futur. Quel quartier pour les habitants dans 50 ans ?

Fanny Munsch (plasticienne), Nico Moldav (créateur sons) et Vincent Viac (vidéaste) ont répondu à cette attente en imaginant un projet mêlant arts plastiques, vidéo et musique avec des enfants, des adolescents, des adultes et des anciens. Quatre semaines de résidence dans le centre au contact des publics et quatre mois de travail ont permis aux artistes de mettre en place un vidéo-maton en accès libre dans lequel chacun pouvait répondre à un questionnaire

sur les rêves collectifs et individuels des habitants du quartier, de réaliser un journal TV du futur, des rencontres inter-générationnelles sur les objets du quotidien à 50 ans d'intervalle, de réaliser des dessins, volumes, photos, accessoires pour les décors d'incrustation vidéo, de plancher sur un jardin du futur ou l'enregistrement de musiques et textes écrits par les publics. **Le tout sera présenté sous chapiteau le 28 juin prochain au square Hasek et donnera lieu à la réalisation d'un DVD rassemblant l'ensemble des créations collectives et participatives.**

LES CHIFFRES

Les fonds propres, levier de financement des développements ?

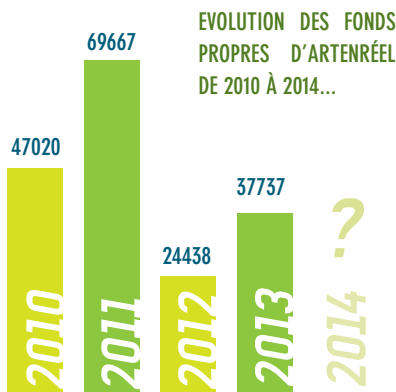
La notion de capitaux propres désigne le montant de capital social apporté par les associés (sous forme de parts sociales) ainsi que la part du résultat comptable (bénéfice) non distribué que l'entreprise aura conservé pour son développement.

Le modèle économique des coopératives invite à la mise en œuvre d'une politique de développement de fonds propres, à travers deux leviers :

- Le capital des sociétaires, qui ne cesse de croître par l'entrée de nouveaux associés et par le prélèvement statutaire mensuel (dans Artenréel, chaque associé souscrit à minima 500 € de parts sociales à son entrée puis reverse au capital de l'entreprise 1% de son salaire mensuel),
- La constitution de réserves impartageables, représentant une part conséquente de son résultat (entre 16% et 75% du bénéfice).

Dans le modèle CAE, les fonds propres proviennent autant de l'activité de la structure elle-même que de celles des entrepreneurs.

par Joël Beyler



Les capitaux propres ont plusieurs vertus : ils assurent la pérennité de l'entreprise et favorisent sa résistance puisqu'ils représentent un matelas de sécurité permettant d'absorber les pertes lors des périodes plus difficiles. Ils vont permettre la croissance durable et renforcent la trésorerie de la coopérative, en réponse au besoin en fonds de roulement. Cependant, en période de forte croissance ou d'investissements, ils peuvent être insuffisants pour financer les développements et l'innovation : l'entreprise aura alors recours au financement externe. Les fonds propres représenteront alors sa crédibilité financière et l'aideront à emprunter pour financer ses développements. **Plus que jamais, en 2014, Artenréel et Cooproduction, semblent être confrontés à cette nécessité, afin d'accompagner les nombreux projets qui émanent de cet écosystème coopératif, en perpétuel développement.**

→ ENTRÉES SORTIES ← ENTREPRENEURS SALARIÉS

→ Certains entrent dans Artenréel et découvrent le parcours de coopérateur qui les attend :

Sarah Jacob, Hélène Lamoine, Toinette Lafontaine, Grégoire Simon, Morgane Degrelle, Vincent Schuller, Karen Bangratz, Julien Meyer, Léa Kieffer, Franck Philippe, Yann Koutenay, Sandra Seruch, Gwenaél D'Anna viennent d'entrer dans la CAE et nous leur souhaitons la bienvenue.

← D'autres entrepreneurs salariés poursuivent leur chemin ailleurs, ils déménagent, créent leur entreprise, trouvent un emploi salarié dans une structure, deviennent intermittent :

Vincent Hattenberger, Estelle Zech, Anne-Sophie Graff, Sylvie Arnal, Simon Auge, Pauline Squelbut, Camille Evrard, Céline Colnot, Damien Dessagne Strickler ont souhaité prendre leur envol pour d'autres projets, nous leur souhaitons bonne chance.



13 rue Martin Bucer
67000 Strasbourg
03 88 44 50 99

www.artenreel.com
cooperative@artenreel.com